

Mémoire simplifié déposé au Bureau des audiences publiques sur l'environnement dans le cadre
de la consultation publique sur les options de réaménagement de la voie ferrée traversant le
centre-ville de Lac-Mégantic

338 P NP **DM16**

Consultation publique sur les options de
réaménagement de la voie ferrée traversant le
centre-ville de Lac-Mégantic

6211-14-010

Lac-Mégantic

29 mai 2017

Par Jean-Guy Cloutier, maire de Lac-Mégantic

La Ville de Lac-Mégantic croit fermement que la seule solution qui permettrait le rétablissement de la communauté et soutiendrait la relance économique de la ville est la construction, le plus rapidement possible, d'une voie de contournement ferroviaire. Cette voie ferrée qui contournerait le centre-ville est essentielle et nécessaire pour permettre aux citoyens d'espérer un centre-ville animé, vivant et dynamique.

Dans la nuit du 6 juillet 2013, un train composé de 72 wagons-citernes est parti à la dérive et a déraillé au centre-ville de Lac-Mégantic. À 1 h 15, le 6 juillet 2013, environ 6 millions de litres de pétrole brut ont été déversés dans l'environnement. À ce jour, la tragédie aura causé le plus important déversement de pétrole sur la terre ferme en Amérique. À la suite de la conflagration et aux explosions, 47 personnes sont décédées. Ces personnes ont laissés plus de 30 enfants orphelins sans compter toutes les familles affectées par un deuil ou plusieurs deuils. Environ 2000 personnes ont été évacuées en raison des fumées et de l'incendie. 39 bâtiments ont été incendiés et 37 bâtiments ont été démolis en raison de la contamination du sol. Aujourd'hui après près de quatre ans, les citoyens de Lac-Mégantic vivent encore avec les conséquences de ce déraillement.

La tragédie ferroviaire a été d'une violence inouïe, causant une destruction sans précédent. C'est la première fois, dans l'histoire contemporaine du Québec, qu'une municipalité est confrontée à un sinistre ayant pratiquement anéanti le cœur de sa ville.

Aujourd'hui, les Méganticoises et les Méganticois veulent faire de cette tragédie le levier d'une relance unique, forte, durable, qui transformera leur ville. De toutes les cartes du futur centre-ville que la Ville de Lac-Mégantic a produites depuis 2013, toutes proposait un plan où la voie ferrée n'avait plus sa place au centre-ville. Nous souhaitons et nous rêvons à un centre-ville que ne serait plus enclavé par une voie ferrée.

Depuis juillet 2013, la Ville de Lac-Mégantic a demandé aux différents paliers de gouvernement la construction de cette voie de contournement ferroviaire qui permettrait de rejoindre le parc industriel de Lac-Mégantic sans passer par le centre-ville et les nombreux quartiers résidentiels. Une étude de faisabilité a été entreprise au printemps 2015 pour la réalisation du projet. À ce jour, la deuxième phase de l'étude se poursuit.

La perte d'êtres chers, la perte de repères, le passage du train qui rappelle constamment les dangers du transport des matières dangereuses font en sorte que la seule solution afin de permettre aux citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic de dormir sur leurs deux oreilles et ainsi cesser de craindre le train est la construction d'une voie de contournement ferroviaire.

Il s'avère que le centre-ville de Lac-Mégantic est à ce jour décontaminé et peut maintenant être reconstruit. Malheureusement, la présence de la voie ferrée est un

obstacle à la relance de la Ville de Lac-Mégantic et de son centre-ville. Nous avons le souhait de reconstruire en mieux et sans la voie ferrée.

Depuis bientôt quatre ans, les citoyennes et citoyens nous ont exprimé leur souhait de voir construire une voie de contournement ferroviaire. Nous avons porté leurs messages à différentes tribunes. Aujourd'hui, nous entamons une autre étape. Nous portons cette voix devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.